

La Criminalité en France

Le rapport du Garde des Sceaux sur la justice criminelle... Les départements et les villes où la criminalité augmente...

Paris, 5 janvier. — L'« Officiel » publie aujourd'hui le rapport du garde des sceaux sur la justice criminelle...

Les plaintes, dénonciations et procès-verbaux. En 1908, le ministère public a eu à s'occuper de 555.024 plaintes...

Table with 2 columns: Year, Plaints. Rows for 1902, 1903, 1904, 1905, 1906, 1907, 1908, and Moyenne annuelle.

Mais le nombre des plaintes déposées est moins significatif que celui des poursuites. Les plaintes reçues en 1908, ont eu les suites...

Les affaires laissées sans suite et les non-litiges. Les motifs d'abandon des 309.103 affaires...

De leur côté, les juges d'instruction ont rendu, pendant la même année, 17.721 ordonnances de non-lieu...

Le résultat de ce qui précède que les parquets, les juges d'instruction et les chambres d'accusation ont dû abandonner les poursuites...

Les crimes et les meurtres. En ce qui concerne les affaires criminelles, le jury a eu à se prononcer en 1908 sur 2.408 affaires criminelles...

Le nombre des meurtres a presque doublé : de 176 en 1886-1890, 176 en 1891-1895, et 333 en 1896-1900...

Table with 2 columns: Year, Murders. Rows for 1891-95, 1896-1900, 1901-1905, 1906, 1907, 1908.

Le nombre des meurtres a presque doublé : de 176 en 1886-1890, 176 en 1891-1895, et 333 en 1896-1900...

L'augmentation de la criminalité. Il a constaté que six départements seulement offrent, à ce point de vue, une situation grave...

Le résultat de ces chiffres que c'est exclusivement dans les grands centres, à Paris, à Marseille, à Lyon, à Bordeaux et dans certaines grandes villes du littoral méditerranéen...

Le rapport du Garde des Sceaux conclut ainsi : La seule indication vraiment défavorable qui se dégage avec précision de la statistique...

La récolte des vins en France EN 1909. L'administration des contributions indirectes vient de publier le tableau complet des chiffres de la récolte vinicole de 1909 en France et en Algérie.

Paris, 5 janvier. — Un radiogramme de Marazan signale que l'agitation va en augmentant chaque jour dans la tribu des Beni-Meskine...

Tanger, 5 janvier. — Un radiogramme de Marazan signale que l'agitation va en augmentant chaque jour dans la tribu des Beni-Meskine...

Pour l'Algérie, elle s'élève à 8.228.719 hectolitres au lieu de 7.908.734 en 1908...

Quant aux stocks en magasin provenant des récoltes précédentes, alors qu'ils s'élevaient à l'ouverture de la campagne de 1908 à 9.458.708 hectolitres...

LES VOYAGES DE NOS ESCADRES

Topolizza, 5 janvier. — Durant les deux dernières journées du séjour de l'escadre française dans les eaux monténégrines...

Après la chasse, le prince Danilo et la princesse se rendirent à bord de l'Ernest-Renan, qu'ils visiteront en détail.

Le ministre de la Guerre, général Miarovitch, a prononcé un discours devant l'audience convoquée par le ministère public...

Après le déjeuner, les princes et les princesses se sont réunis à bord du « Jules-Ferry » pour assister à une représentation organisée par les marins.

Les honneurs militaires ont été rendus aux officiers français qui regagnèrent le bord salués par la « Marseillaise ».

LE CONGRÈS du Parti socialiste prussien

Berlin, 5 janvier. — Le Congrès national du parti socialiste prussien s'est occupé de la question la plus importante de son ordre du jour...

Les socialistes doivent marcher seuls au combat pour le suffrage universel et déclinier en Prusse une véritable tempête.

La campagne électorale en Angleterre

M. Balfour agit le spectre allemand. Londres, 5 janvier. — Le spectre allemand a reparu sur la scène électorale.

AU MAROC

Les tribus de la Chaouia s'agitent. Tanger, 5 janvier. — Un radiogramme de Marazan signale que l'agitation va en augmentant chaque jour dans la tribu des Beni-Meskine...

Un détachement de troupes de Settatt campé à Guisier, assure la protection dans les territoires chaouias et les officiers ont ordre de respecter la stricte neutralité...

On signale, d'autre part, quelques effervescences chez les Rhazma et les Sraghna qui refuseraient de payer l'impôt.

LE NOUVEAU BILLET de Cent Francs

La jolie vignette coloriée de M. Luc-Olivier Merson, qui vient de faire, sous les auspices de la Banque de France, son entrée dans le monde...

Certains commerçants ont refusé de l'accepter en paiement, en alléguant qu'ils n'étaient pas certains de son identité...

Après la chasse, le prince Danilo et la princesse se rendirent à bord de l'Ernest-Renan, qu'ils visiteront en détail.



LE RECTO DU NOUVEAU BILLET



LE VERSO DU NOUVEAU BILLET

CHRONIQUE SOCIALE Les Conflits du Travail

La loi canadienne du 22 mars 1907 sur l'enquête obligatoire en cas de conflits industriels. Les résultats de son application.

Récemment, à l'occasion du passage à Paris de M. Rodolphe Lémieux, ministre canadien qui fut le principal auteur de la loi du 22 mars 1907...

LES APPLICATIONS DE LA LOI CANADIENNE

Le propos de cette loi du 22 mars 1907, c'est de rendre obligatoire, dans certaines catégories d'industrie, avant toute grève ou tout lock-out...

Elle est applicable, pour tout différent intéressant plus de dix ouvriers, dans les industries suivantes : mines, entreprises de transports ou de communication, chemins de fer, compagnies de navigation, télégraphes, téléphones, usines à gaz ou à électricité, distribution d'eau, toutes usines de force motrice et tous services publics.

Dans ces entreprises, donc, dès lors que patrons ou ouvriers ont l'intention de demander une modification des conditions de travail et d'engager un conflit de cette nature...

Et l'enquête obligatoire commence. Les parties sont ainsi amenées à discuter en commun leurs intérêts : chacune d'elles fournit, en effet, des explications sur sa demande ou son refus.

Tout d'abord, au cours de l'enquête, les parties peuvent accepter les propositions du conseil, s'accorder. Acte en est alors dressé, signé et transmis au ministre. Cet acte est une véritable convention solennellement conclue.

Si l'accord n'a pu se faire pendant l'enquête, le conseil adresse au ministre un rapport où est exposée la solution du conflit qui lui paraît équitable. Copie de ce rapport est adressée par le ministre à chacune des deux parties, et insérée dans la Gazette du Travail.

Or, en tout temps, soit avant, soit après le dépôt de ce rapport, toute partie peut s'engager par écrit à se considérer comme liée par ses conclusions. Cet engagement est transmis par le président du conseil à l'autre partie. Si elle s'engage à son tour, la convention est formée.

trons et ouvriers — qui s'y seraient, par avance, librement engagés au contrat de travail.

Mais les propositions violentes, soulevées par cette proposition elle-même chez les syndicats de la G. O. T., marquent un nettement l'opposition qui ne manifesterait pas autrement contre toute institution sérieuse de conciliation et d'arbitrage.

Faits Divers

Audacieux coup de main à Paris. Un cambriolage en plein jour sur les grands boulevards.

Paris, 5 janvier. — Dans un vaste immeuble du faubourg Poissonnière, séparé en deux corps de bâtiment par une cour et occupé de haut en bas par des industriels et commerçants...

Le coup de main s'est effectué entre midi et une heure, pendant que les employés préparaient leur repas dans les restaurants du voisinage.

Les cambrioleurs ont ouvert très facilement la porte d'entrée, qui n'était fermée qu'à un tour de clef, puis ils se sont attaqués directement au tiroir qui sert de petite caisse et où on enferme chèques, factures et sommes de rouleaux quotidiens.

Le fut le garçon de magasin qui, surpris de trouver la porte du bureau ouverte, s'empressa de vérifier le coffre-fort et constata le vol.

Dans un tiroir inférieur se trouvait un chèque assez important arrivé le matin même. M. Chastel ne connaît pas encore le montant du vol. Il ne porte ses soupçons sur personne, bien qu'il soit à peu près évident qu'il fut accompli par un familier de la maison.

Plainte a été portée au commissaire de police, qui se livre actuellement à une enquête. Dans la maison, personne n'a pu encore lui fournir un renseignement utile.

Un déraillement à Bois-Colombes

Paris, 5 janvier. — Un train de marchandises a déraillé aujourd'hui vers une heure à la gare du dépôt de Bois-Colombes : un wagon s'est renversé sur la voie auprès de l'aiguillage.

Les plus longs règnes

Un document parlementaire récemment publié à Londres fournit des indications qui sont particulièrement intéressantes au sujet de la durée de règne de certains rois de France.

Basile II et Constantin IX furent, ensemble, empereurs de Constantinople, de 976 jusqu'à la mort de Basile II, survenue en 1025. Puis Constantin seul continua à régner en 1028. C'est le plus long règne relaté dans les archives de Constantinople.

Jean V Paleologue fut empereur d'Orient pendant près d'un demi-siècle, de 1341 à 1376; puis (après un interrègne de quatre ans) de 1379 à 1391, soit exactement quarante-sept ans de règne.

Henri IV, empereur d'Allemagne, régna d'une façon nominale de 1066 à 1106. Son excommunication par le pape Grégoire VII et son voyage humiliant à Canosa ont contribué à le rendre célèbre.

Charles IV, roi de Danemark, monta sur le trône en 1583 et mourut en 1648. Pedro II fut empereur du Brésil de 1831 jusqu'à la révolution de 1889, c'est-à-dire pendant cinquante-sept ans.

Christiaan IX fut roi de Danemark de 1863 à 1906. Mais le règne qui bat tous les records de durée est incontestablement celui de la reine Victoria, qui gouverna la Grande-Bretagne et l'Empire des Indes pendant soixante-quatre ans.

Dans cette liste, il est permis de citer le pape Léon XIII, qui monta sur le trône de Saint-Pierre en 1878 et gouverna le monde catholique pendant près de trente ans.

« Rappelons, pour finir, que François-Joseph, né en 1830, est roi d'Autriche depuis 1848, et roi de Hongrie depuis 1867. »

TIRAGES FINANCIERS du mercredi 5 janvier 1910 Ville de Paris 1894-96. Le n° 388.122 gagne 100.000 fr. Le n° 445.215 gagne 20.000 fr. Les n° 384.350 et 4.183 gagnent 10.000 francs.

Crédit Foncier. Les 2 numéros 801006 et 12050 gagnent chacun 100.000 fr. Le n° 686682 gagne 25.000 fr. Les 2 numéros 135828 et 140841 gagnent chacun 10.000 francs.

L'Esperanto et son inventeur

En sa modeste demeure, à Varsovie, le génial auteur de la langue auxiliaire internationale « Esperanto », le docteur Ludovic L. Zamenhof, a reçu, le 15 décembre, de nombreux télégrammes et lettres de félicitations...



M. ZAMENHOF

Peut-être les quelques détails ci-après, sur l'Esperanto et son auteur, auront-ils le don d'intéresser les lecteurs de ce journal.

Le docteur L.-L. Zamenhof, né le (3) 15 décembre 1859, dans la ville russe de Bialostok, gouvernement de Grodno, comprit, très jeune, la nécessité d'une langue internationale.

La population des formes multiples de la langue internationale a été estimée à 200 millions de personnes, ce qui importe de propager rapidement dans toutes les classes de la société.

Peut-être les quelques détails ci-après, sur l'Esperanto et son auteur, auront-ils le don d'intéresser les lecteurs de ce journal.

Le docteur L.-L. Zamenhof, né le (3) 15 décembre 1859, dans la ville russe de Bialostok, gouvernement de Grodno, comprit, très jeune, la nécessité d'une langue internationale.

La population des formes multiples de la langue internationale a été estimée à 200 millions de personnes, ce qui importe de propager rapidement dans toutes les classes de la société.

Peut-être les quelques détails ci-après, sur l'Esperanto et son auteur, auront-ils le don d'intéresser les lecteurs de ce journal.

Le docteur L.-L. Zamenhof, né le (3) 15 décembre 1859, dans la ville russe de Bialostok, gouvernement de Grodno, comprit, très jeune, la nécessité d'une langue internationale.

La population des formes multiples de la langue internationale a été estimée à 200 millions de personnes, ce qui importe de propager rapidement dans toutes les classes de la société.

Peut-être les quelques détails ci-après, sur l'Esperanto et son auteur, auront-ils le don d'intéresser les lecteurs de ce journal.

Le docteur L.-L. Zamenhof, né le (3) 15 décembre 1859, dans la ville russe de Bialostok, gouvernement de Grodno, comprit, très jeune, la nécessité d'une langue internationale.